



RAPPORT ANNUEL



sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des déchets

2020

Direction de la Valorisation des Déchets et de l'Espace Public

Le présent rapport sur « **le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés** » est rédigé en application de la loi du 2 février 1995, du décret n° 2000-404 du 11 mai 2004, modifié par le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

Il sera présenté au Conseil Communautaire du **20 septembre 2021** et mis à disposition du public par voie électronique, conformément à l'article D2224-5 du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE



Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMMCU) exerce la compétence « **élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés** » sur 36 communes des Pyrénées-Orientales, depuis le 26 septembre 2003.



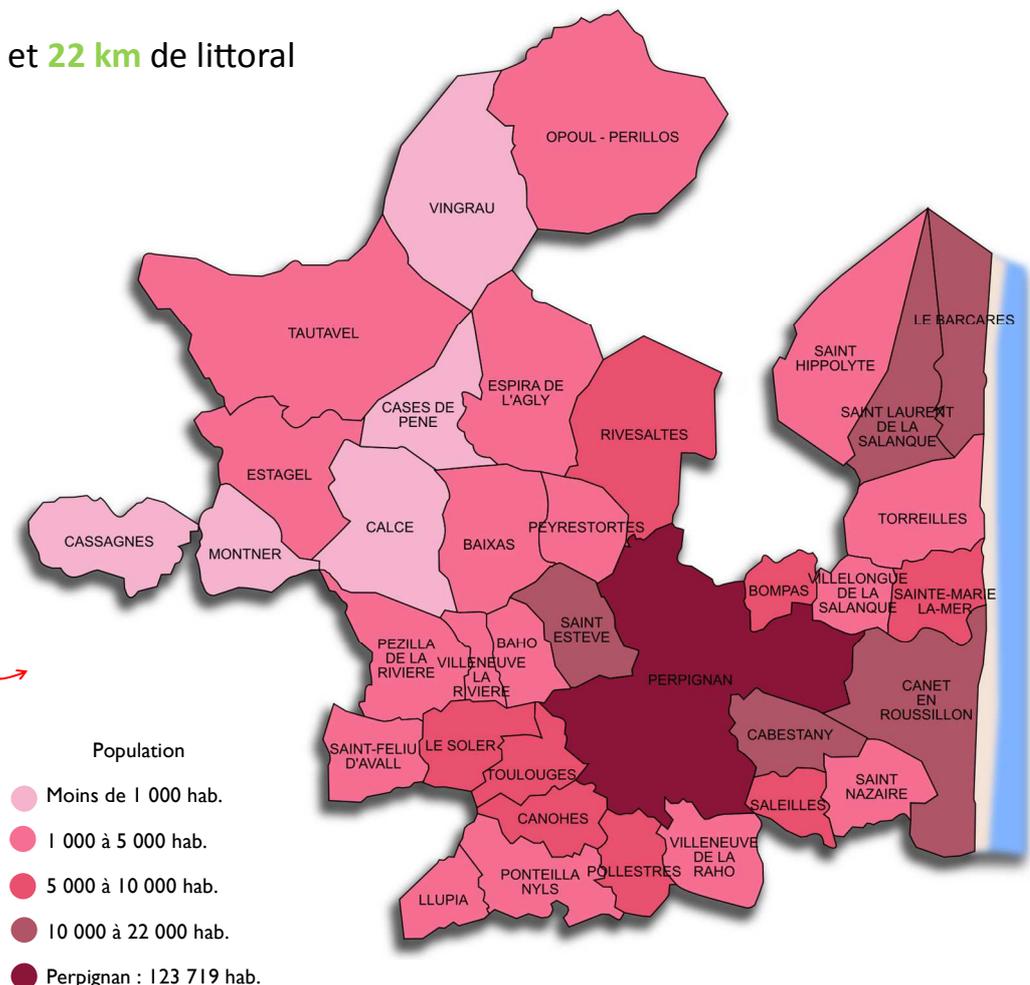
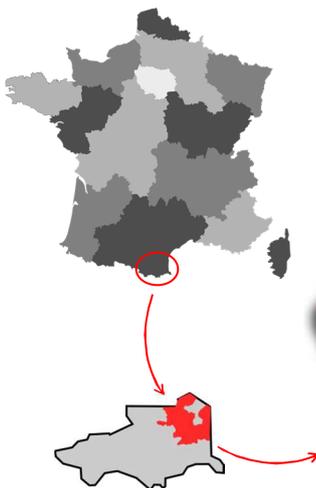
302 285 habitants DGF
-0,3% par rapport à 2019



36 communes

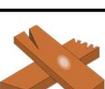
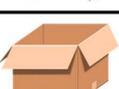


617 km² et **22 km** de littoral



	Pictogrammes	P 9
	1-Chiffres clés et faits marquants	P 11
	1.1 - Chiffres clés	P 13
	1.2 - Faits marquants	P 13
	1.3 - Perspectives	P 15
	2-Contexte	P 17
	2.1 - Moyens humains et matériels	P 19
	2.2 - Communication de proximité	P 22
	3-Collecte des déchets	P 25
	3.1 - Organisation	P 27
	3.2 - Chiffres clés	P 29
	3.3 - Collectes annexes	P 31
	4-Déchèteries	P 33
	4.1 - Organisation	P 34
	4.2 - Chiffres clés	P 35
	5-Traitements des déchets	P 37
	5.1 - Organisation	P 39
	5.2 - Chiffres clés	P 40
	6-Finances	P 43
	6.1 - Fonctionnement	P 45
	6.2 - Investissement	P 46
	6.3 - Coûts analytiques issus de la matrice des coûts	P 47
	7-Annexes	P 49
	7.1 - Montants annuels des principales prestations rémunérées à des entreprises	P 51
	7.2 - Détails des recettes perçues au titre de la valorisation	P 51
	7.3 - Coûts de la prise en charge des DMA	P 52
	7.4 - Modalités d'application de la tarification des apports en déchèteries	P 52
	7.5 - Redevance spéciale	P 53

PICTOGRAMMES

	Bacs à Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)		Eco-Mobilier
	Colonnes Aériennes de Proximité OMR		Ecrans
	Colonnes Aériennes OMR		Ferrailles
	Colonnes Enterrées OMR		Fusées de Détresse
	Bacs à Emballages Ménagers Recyclables (EMR)		Gravats
	Colonnes Aériennes de Proximité EMR		GEM : Gros Electroménagers
	Colonnes Aériennes EMR		GEM Froid : Gros Electroménagers Froid
	Colonnes Enterrées EMR		Huiles Alimentaires
	Colonnes Aériennes Verre		Huiles Automobiles
	Colonnes Enterrées Verre		PAM : Petits Appareils en Mélange
	Colonnes à Textiles		Piles
	Déchèteries		Textiles
	Ampoules - Néons		Tout-Venant
	Bois		Verre
	Cartons		Bennes à Ordures Ménagères
	DDS : Déchets Diffus Spécifiques		Déchets Ménagers et Assimilés = OMA + déchets de déchèteries
	DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques		Ordures Ménagères et Assimilés = OMR + EMR + verre
	Déchets Verts		

- 1 -

CHIFFRES

CLÉS

ET

FAITS

MARQUANTS

1-CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS

1.1 - CHIFFRES CLÉS

La part d'OMR par habitant se maintient d'une année sur l'autre avec : **293 kg en 2019 et 2020** et aussi un **maintien des quantités d'EMR.**



1.2 - FAITS MARQUANTS 2020

Colonne **A**érienne de **P**roximité
Nouvelles installations

+175
soit 496 au total

Acquisition d'un
3ème véhicule
de collecte dédié à la
collecte robotisée

+124
soit 393 au total

Acquisition de **5** véhicules dédiés à
la collecte au porte à porte



1-CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS

1.2 - FAITS MARQUANTS 2020, la suite...

COVID-19

Malgré l'état d'urgence sanitaire et le confinement, l'ensemble des prestations de collecte a été intégralement réalisées.

De même, notre réseau déchèteries et nos agents d'accueil se sont adaptés aux consignes sanitaires des gestes barrières.

Réhabilitation de la plateforme de déchets verts de Bompas.

Dans la poursuite des opérations de **réhabilitation** des **déchèteries et plateformes de déchets verts** de PMM initiées en 2015, le **site de Bompas** a totalement été **réhabilité pour améliorer l'accès et l'accueil des usagers**.



Mais aussi :

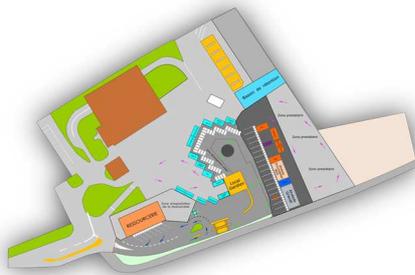
Attribution du marché d'exploitation et gestion du complexe déchèterie et quai de transfert DIB de Perpignan

Arrivant à **échéance au 31 décembre 2020**, ce marché est relancé **pour une durée de 4 ans** et a débouché sur la désignation d'un **nouveau prestataire : PAPREC/COVED**.

1-CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS

1.3 - PERSPECTIVES 2021

Établissement d'une feuille de route pour le mandat 2020-2026 visant à atteindre l'équilibre budgétaire par une action sur les coûts et une action sur les recettes. La feuille de route s'articule autour de 13 axes de travail déclinés en 39 fiches actions.



Extension de la déchèterie de Perpignan avec notamment la création d'une ressourcerie, l'aménagement d'une alvéole à gravats...

Remplacement des conteneurs avec levage simple crochet au bénéfice d'un système de préhension de type « champignon » et ouverture à pédale.



Mais aussi :

- Mise en place de la vidéosurveillance sur les déchèteries communautaires.
- Extension de la plateforme de déchets verts de Torreilles.

- 2 -

CONTEXTE

2.1 - MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS



MOYENS HUMAINS

Depuis la prise de compétence « déchets », PMM a favorisé un fonctionnement en régie.

Ainsi, les prestations de collecte au porte à porte, de pré-collecte et d'exploitation des déchèteries sont assurées à hauteur de **89% en régie**, par des agents communautaires.

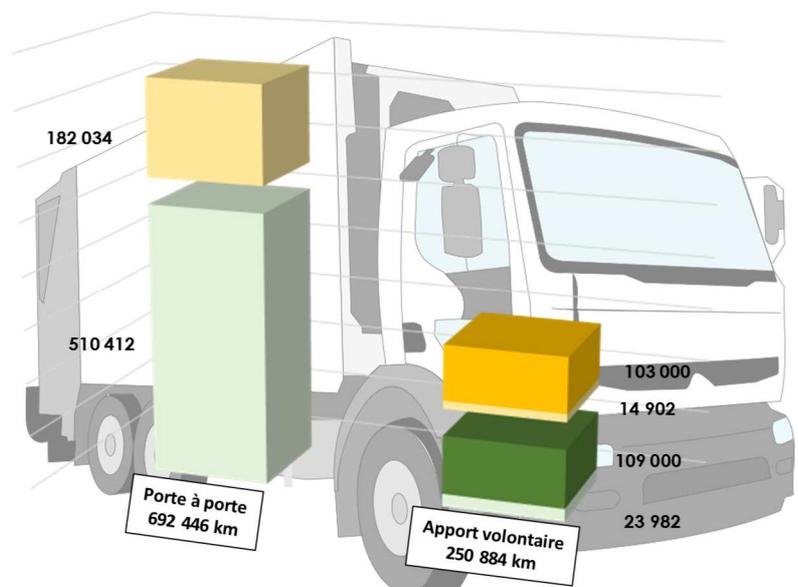
PRESTATIONS		PRESTATAIRES	MOYENS HUMAINS	
			HORS PÉRIODES ESTIVALES	
			ENCADRANTS	AGENTS
Administration		Régie	5	11
Collecte	OM et EMR de 33 communes	Régie	14	148
	Collecte hippomobile Pollestres	Mas Bresson	1	2
	Collecte et nettoyage des PAV	VEOLIA	5	25
	Encombrants	AEPI	4	12
Déchèteries	Hauts de quais (hors Perpignan)	Régie	3	33
	Haut et bas de quais de Perpignan et du quai de transfert	VEOLIA	2	9
	Bas de quais (hors Perpignan)	SITA	3	7
Pré collecte	Exploitation	Régie	1	5
	Prestataire extérieur	ESE	1	3
Communication de proximité		Régie	1	8
TOTAL Régie			24	205
TOTAL prestataires			16	58
TOTAL GLOBAL			40	263

MOYENS MATÉRIELS ROULANTS

PRESTATIONS		PRESTATAIRES	MATÉRIELS ROULANTS		
			HORS PÉRIODES ESTIVALES		
			BOM*	GRUES POLYBENNES	AUTRES VÉHICULES
Administration		Régie			7
Collecte	OM et EMR de 33 communes	Régie	56	1	10
	Collecte hippomobile Pollestres	Mas Bresson			1
	Collecte et nettoyage des PAV	VEOLIA	4	12	3
	Encombrants	AEPI		3	2
Déchèteries	Hauts de quais (hors Perpignan)	Régie			1
	Haut et bas de quais de Perpignan et du quai de transfert	VEOLIA		2	1
	Bas de quais (hors Perpignan)	SITA		7	2
Pré collecte	Exploitation	Régie		1	3
	Prestataire extérieur	ESE		2	1
Communication de proximité		Régie			4
TOTAL Régie			56	2	25
TOTAL prestataires			4	26	10
TOTAL GLOBAL			60	28	35

*: comprend les BOM et les Microbenne

Kilométrages parcourus pour les collectes en porte à porte et en apport volontaire.



Légende	
OMR régie	EMR régie
OMR prestataires	EMR prestataires

2-CONTEXTE

MOYENS MATÉRIELS - LES CONTENANTS



104 128
Conteneurs individuels
et collectifs



83 974
Conteneurs individuels
et collectifs



885
Conteneurs aériens

51
Conteneurs aériens

305
Conteneurs aériens

380
Conteneurs enterrés

559
Conteneurs enterrés

529
Conteneurs enterrés

12
Déchèteries

496
Colonnes Aériennes
de Proximité

393
Colonnes Aériennes
de Proximité



202
Conteneurs aériens



5 230
Biobacs

12
Déchèteries

2.4 - COMMUNICATION DE PROXIMITÉ



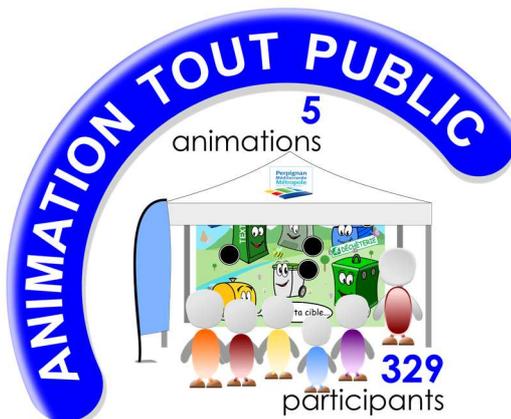
2 925 actions de démarchage ou d'accompagnement des professionnels du territoire ont été effectuées en porte à porte, ou par le biais du phoning durant le confinement.

623 contrats de redevance spéciale.

494 contrats facturés pour 1 498 238 € de recette en RS.

Les ambassadeurs de la valorisation des déchets sont allés à la rencontre de 363 utilisateurs des déchèteries du territoire.

Cette démarche permet d'informer et de sensibiliser les usagers sur le réemploi et la valorisation des déchets.



En raison de la crise sanitaire, peu d'animations ont pu être menées à terme cette année.

5 animations ont vu le jour en 2020, avec 329 participants sensibilisés au compostage, à l'utilisation du stop-pub, à la prévention des déchets...

Malgré la COVID 19, l'équipe de communication de proximité a effectué 87 animations scolaires ou périscolaires sur la prévention et le tri des déchets.



EXEMPLES D'ACTIONS SUR LE TERRAIN

World Cleanup Day

18-19 septembre 2020



Point jeune Torreilles

21 juillet 2020



Forum des associations Opoul-Périllos

6 septembre 2020



Animation scolaire Jean Macé - Perpignan

9 mars 2020



Animation scolaire École Vertefeuille - Perpignan

8 - 9 octobre 2020



- 3 -

COLLECTE DES DÉCHETS

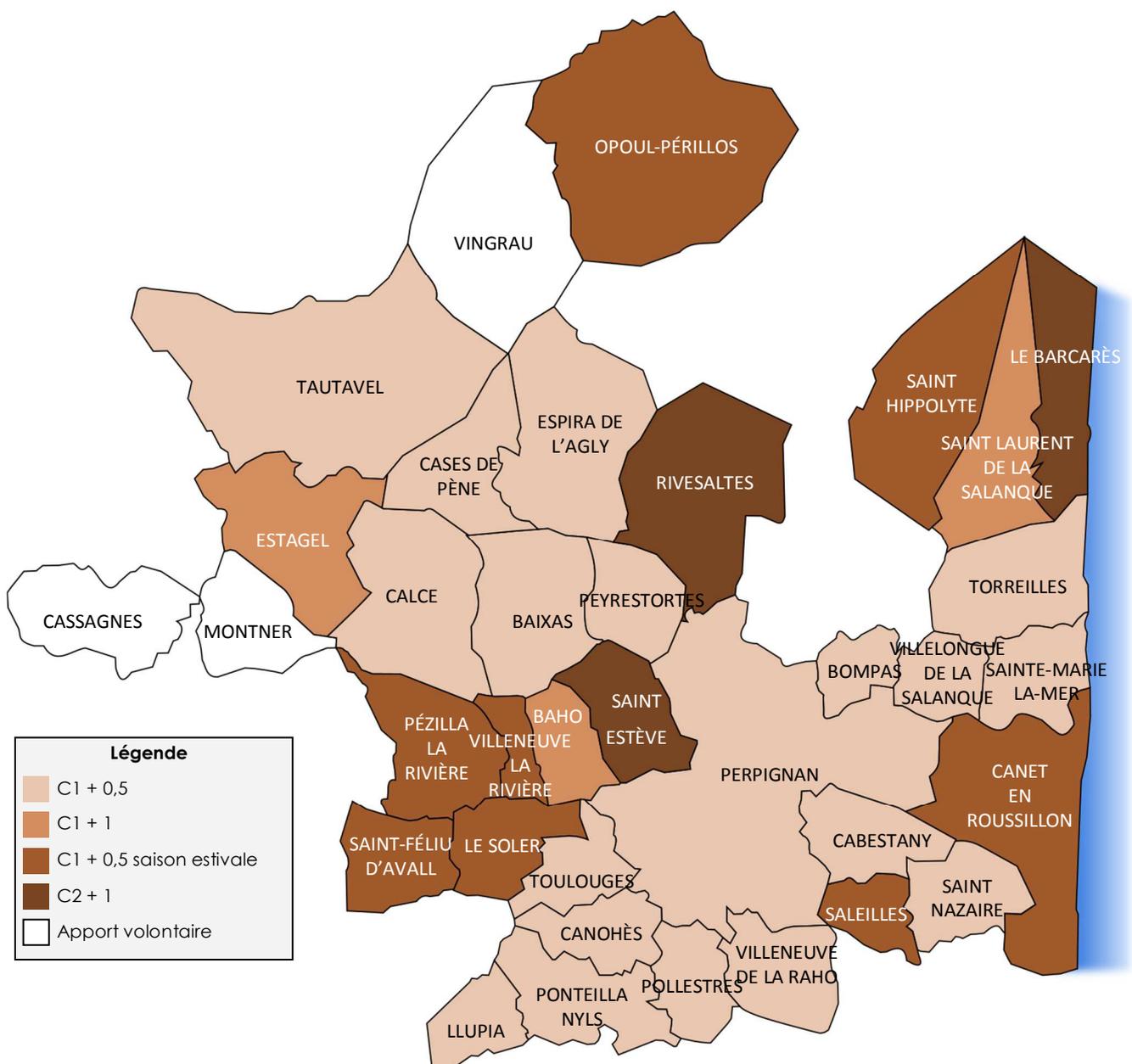
3-COLLECTE DES DÉCHETS

3.1 - ORGANISATION

78 % de la population du territoire sont collectés une fois par semaine pour les OMR et une fois tous les 15 jours pour les EMR.

PMM assure les collectes en porte à porte, **en régie**, sur **33 communes** (OMR et EMR).

Par voie de marché public, VEOLIA collecte les déchets en apport volontaire à Cassagnes, Montner et Vingrau.



3-COLLECTE DES DÉCHETS

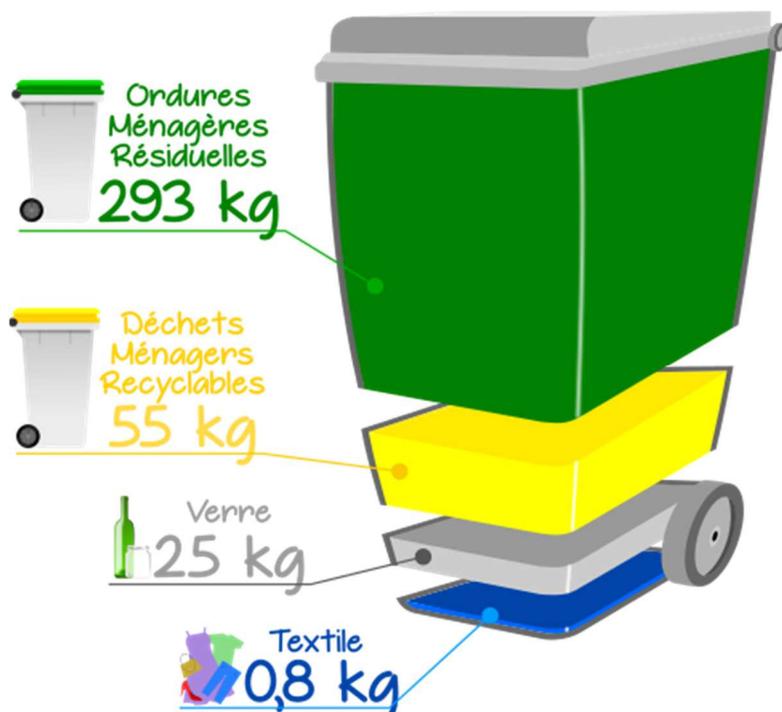
3.2 - CHIFFRES CLÉS

Les tonnages globaux tous flux (113 117 tonnes) ont diminué de 0,2 % par rapport à 2019.

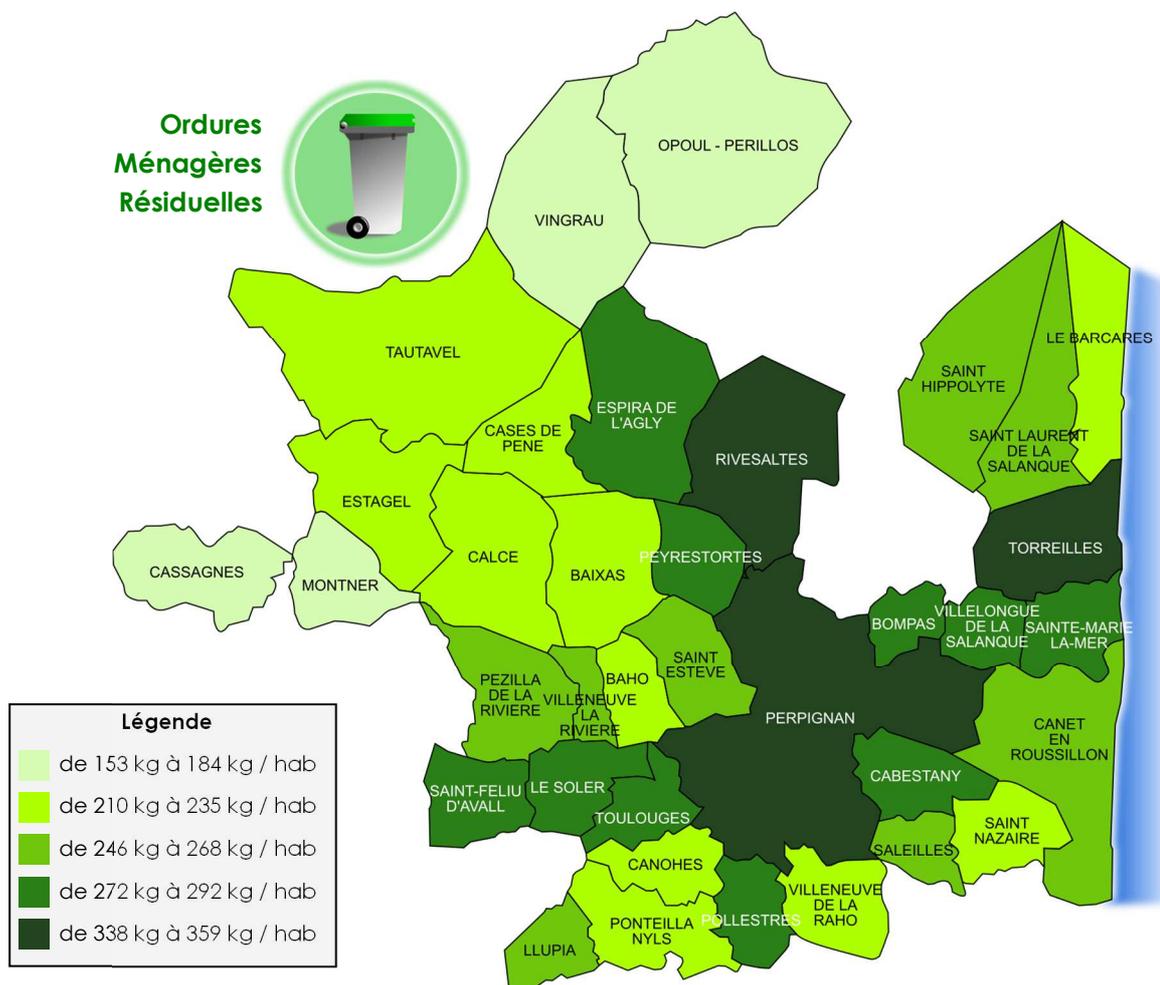
COMMUNES	OMR	DMR	VERRE	TEXTILE	TOTAL	% valorisation
BAHO	745	227	86	3	1 061	30 %
BAIXAS	631	134	70	4	839	25 %
BOMPAS	2 147	449	186	6	2 788	23 %
CABESTANY	3 026	736	309	8	4 079	26 %
CALCE	51	14	17	1	83	39 %
CANET-EN-ROUSSILLON	5 378	1 016	716	15	7 125	25 %
CANOHÈS	1 448	395	227	13	2 083	31 %
CASES DE PÈNE	211	44	32	1	288	27 %
CASSAGNES	55	15	18	1	89	38 %
ESPIRA DE L'AGLY	1 069	201	78	3	1 351	21 %
ESTAGEL	500	168	70	2	740	32 %
LE BARCARÈS	3 952	537	453	2	4 944	20 %
LE SOLER	2 188	493	262	9	2 952	26 %
LLUPIA	502	146	67	6	721	30 %
MONTNER	71	17	20	1	109	35 %
OPOUL-PÉRILLOS	234	58	44	1	337	35 %
PERPIGNAN	41 820	6 307	2 189	80	50 396	17 %
PEYRESTORTES	409	107	48	2	566	28 %
PÉZILLA LA RIVIÈRE	950	207	118	1	1 276	26 %
POLLESTRES	1 402	337	137	0	1 876	25 %
PONTEILLA-NYLS	639	189	84	1	913	30 %
RIVESALTES	3 215	594	270	14	4 093	21 %
SAINT-ESTÈVE	3 189	827	311	15	4 342	27 %
SAINT-FÉLIU D'AVALL	823	142	88	2	1 055	22 %
SAINT-HIPPOLYTE	779	166	86	6	1 037	25 %
SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE	2 705	720	294	9	3 728	27 %
SAINT-NAZAIRE	629	181	81	2	893	30 %
SAINTE-MARIE LA MER	2 006	445	273	6	2 730	27 %
SALEILLES	1 417	442	168	10	2 037	30 %
TAUTAVEL	234	52	45	1	332	29 %
TORREILLES	1 691	295	206	8	2 200	23 %
TOULOUGES	2 059	494	195	9	2 757	25 %
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	948	174	90	3	1 215	22 %
VILLENEUVE DE LA RAHO	937	301	186	7	1 431	35 %
VILLENEUVE DE LA RIVIÈRE	335	84	40	3	462	27 %
VINGRAU	113	42	31	1	187	39 %
PMM	88 511	16 756	7 595	256	113 117	22 %

3-COLLECTE DES DÉCHETS

Composition moyenne d'un bac de PMM



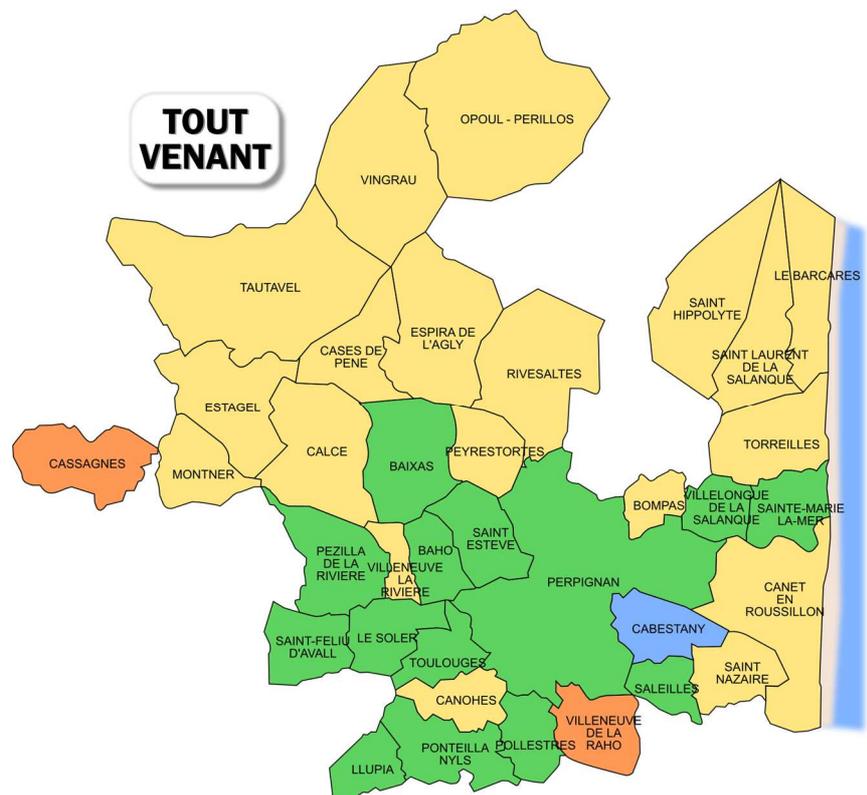
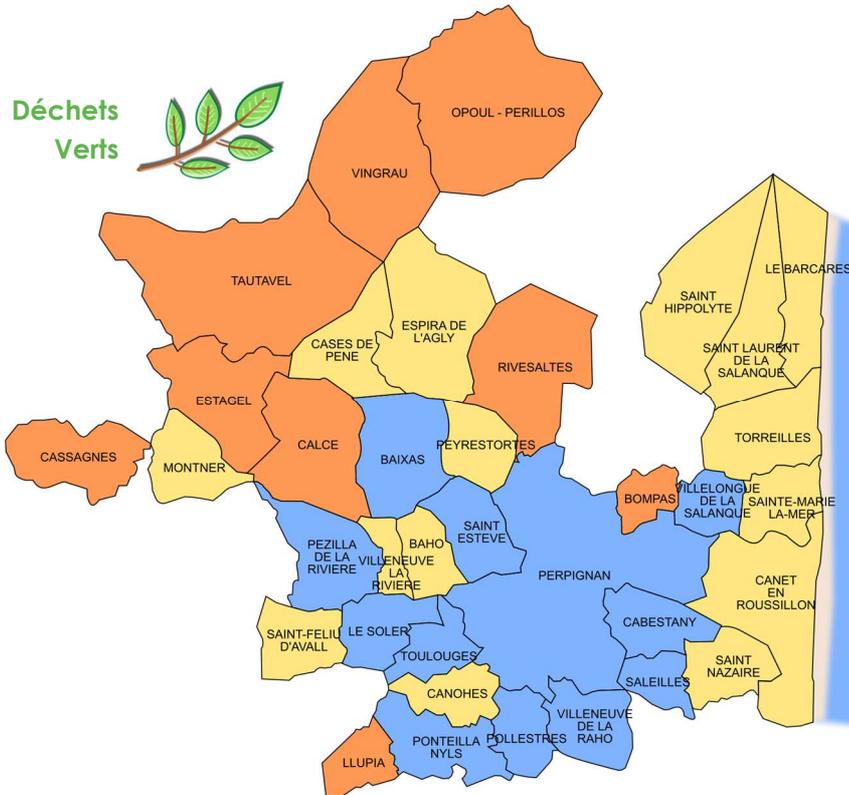
Performance par commune par flux en kilogramme par an et par habitant



3-COLLECTE DES DÉCHETS

3.3 - COLLECTES ANNEXES

Déchets
Verts



3-COLLECTE DES DÉCHETS

Fréquences de collecte des **encombrants** et des **déchets verts** :

COMMUNES	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS
BAHO	1 fois / mois	1 fois / semaine
BAIXAS	1 fois / mois	1 fois / mois
BOMPAS	1 fois /semaine	-
CABESTANY	2 fois / mois	2 fois / mois
CALCE	A la demande	-
CANET-EN-ROUSSILLON	1 fois / semaine	1 fois / semaine
CANOHÈS	1 fois / mois	1 fois / mois
CASES DE PÈNE	1 fois / mois	1 fois / mois
CASSAGNES	Pas de prestation	Pas de prestation
ESPIRA DE L'AGLY	1 fois / mois	A la demande
ESTAGEL	2 fois / mois	-
LE BARCARÈS	3 fois / semaine	3 fois / semaine
LE SOLER	2 fois / mois	2 fois / mois
LLUPIA	1 fois / mois	-
MONTNER	1 fois / semaine	A la demande
OPOUL-PÉRILLOS	2 fois / mois	-
PERPIGNAN	1 fois / semaine	1 fois / semaine
PEYRESTORTES	1 fois /mois	1 fois / semaine
PÉZILLA LA RIVIÈRE	2 fois / mois	1 fois / mois
POLLESTRES	1 fois / mois	1 fois / mois
PONTEILLA-NYLS	1 fois / mois	2 fois / mois
RIVESALTES	A la demande	-
SAINT-ESTÈVE	3 fois /mois	2 à 4 fois / mois
SAINT-FÉLIU D'AVALL	1 fois / mois	1 fois / mois
SAINT-HIPPOLYTE	1 fois / mois	3 fois / mois
SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE	2 fois / mois	2 fois / mois
SAINT-NAZAIRE	1 fois / mois	3 fois / mois
SAINTE-MARIE LA MER	2 fois / mois	1 fois / semaine
SALEILLES	2 fois / mois	1 fois / semaine
TAUTAVEL	1 fois / semaine	-
TORREILLES	1 fois / mois	1 fois / mois
TOULOUGES	1 fois / mois	1 fois / mois
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	1 fois / mois	0 à 2 fois / mois
VILLENEUVE DE LA RAHO	-	5 fois par an
VILLENEUVE DE LA RIVIÈRE	1 fois / semaine	1 fois / mois
VINGRAU	1 fois / mois	-

- 4 -

DÉCHÈTERIES

4-DÉCHÈTERIES

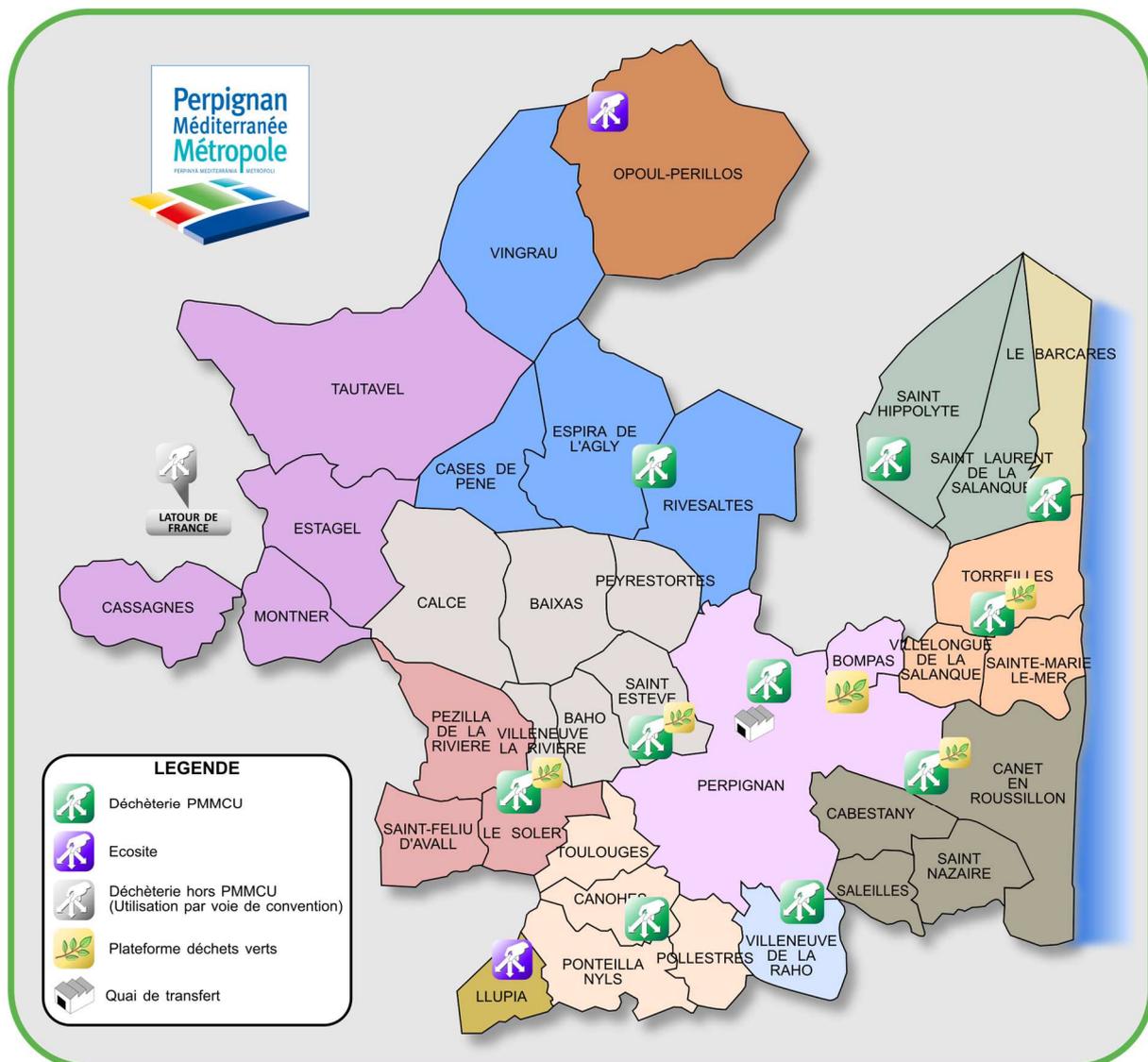
4.1 - ORGANISATION

Le territoire de PMM comprend 10 déchèteries (dont 4 avec des plateformes de déchets verts), 2 écosites, 1 centre d'accueil de déchets verts et 1 quai de transfert. Les écosites ont la particularité d'accueillir uniquement des déchets non dangereux dont le volume n'excède pas 100 m³.

De plus, les usagers de PMM ont la possibilité d'utiliser la déchèterie de Latour-de-France.

Les déchèteries de Le Soler, Saint-Hippolyte et Villeneuve de la Raho ont la particularité d'être à plat avec des caissons à compaction, tandis que les autres sites ont une organisation traditionnelle avec des quais.

Triplement certifié selon les référentiels ISO 9 001, ISO 14 001 et OHSAS 18 001, le service des déchèteries communautaires est une référence nationale en terme de Système de Management Intégré.



4-DÉCHÈTERIES

Hormis les déchèteries de Le Soler, Saint-Hippolyte, Villeneuve de la Raho et Le Barcarès qui n'accueillent pas encore la filière écomobilier, l'intégralité des sites communautaires réceptionne les encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles, cartons, bois, D3E, DDS, huiles alimentaires, huiles de vidange, piles, batteries, DMR, verre, meubles et textiles.

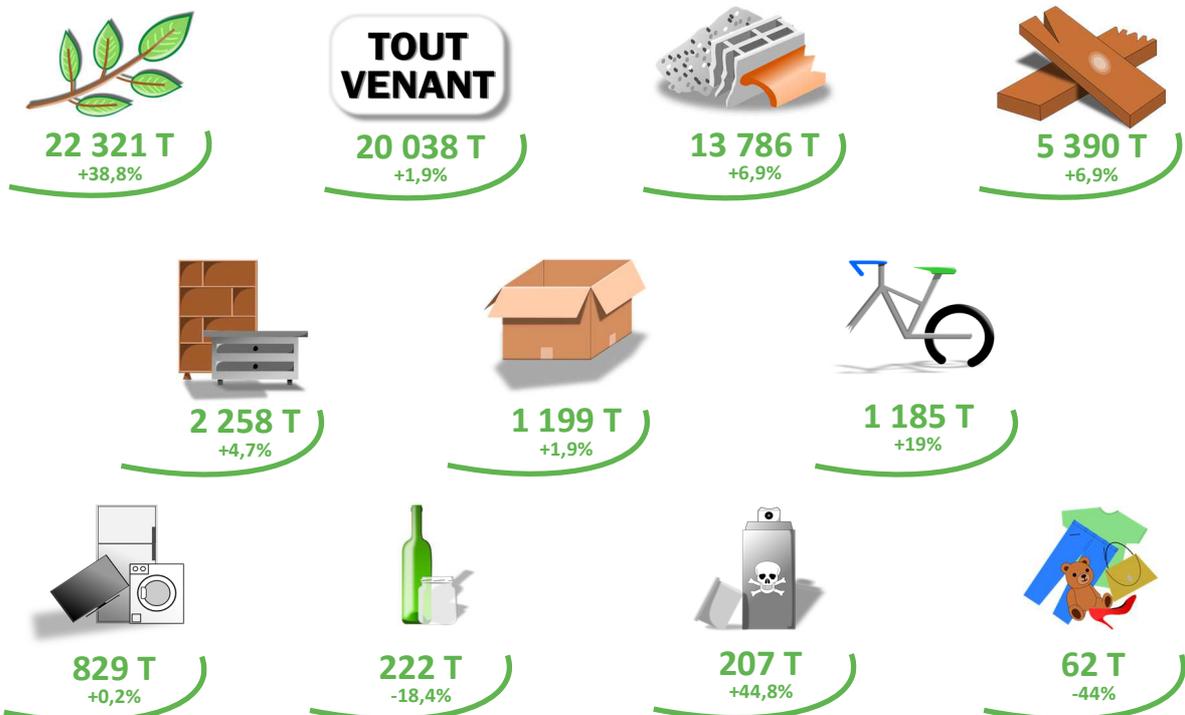
L'exploitation des sites est assurée en régie communautaire. Seule l'exploitation du site de Perpignan est confiée à un prestataire privé par voie de marché public.

L'évacuation des caissons vers les exutoires, définis au chapitre 5.1 du présent rapport, est également confiée à un prestataire privé.

Les usagers bénéficient d'une gratuité des apports à concurrence de 1 200 kg par trimestre. Les professionnels sont acceptés sur toutes les déchèteries et facturés au 1^{er} kg déposé.

4.2 - CHIFFRES CLÉS

67 497 TONNES RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIES

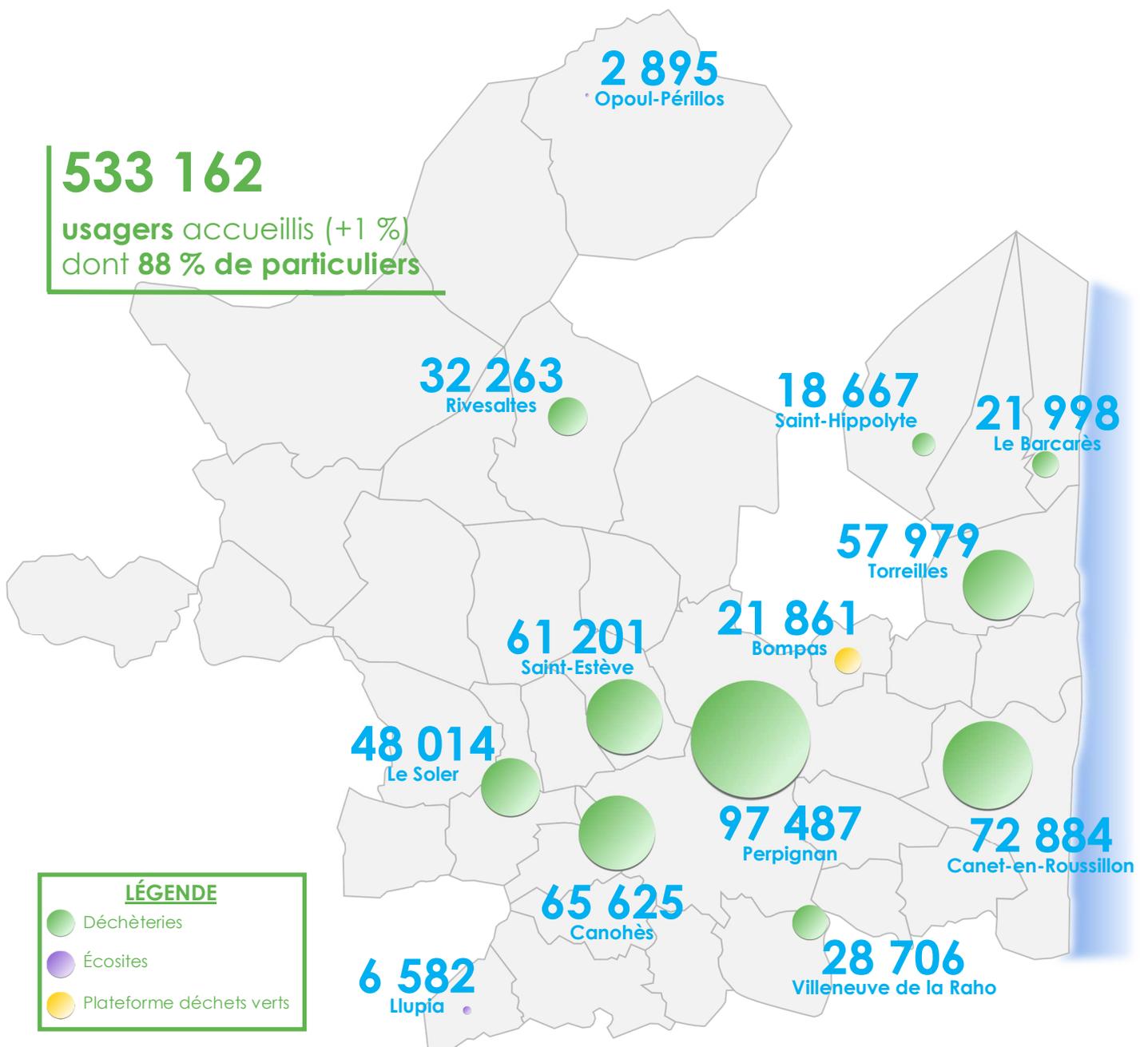


4-DÉCHÈTERIES

USAGERS ACCUEILLIS

533 162 usagers ont été accueillis dans les déchèteries communautaires en 2020. Cela représente une évolution de 0,6 % par rapport à l'année précédente.

La déchèterie de Perpignan accuse la fréquentation annuelle la plus importante avec 97 487 passages.



- 5 -

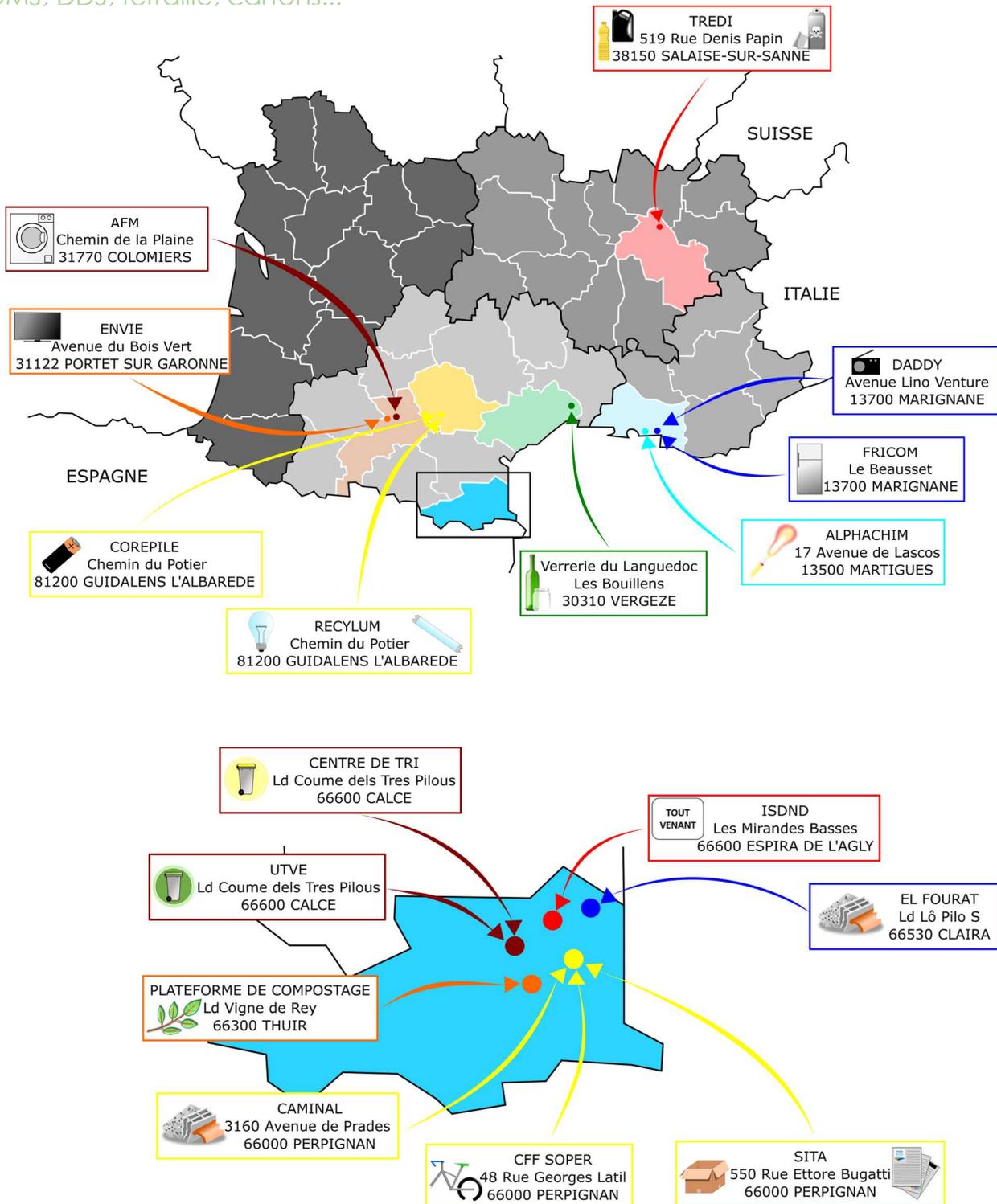
TRAITEMENT DES DÉCHETS

5-TRAITEMENTS DES DÉCHETS

5.1 - ORGANISATION

Le SYDETOM 66 assure le traitement des OMR, des EMR, du verre, des déchets ultimes fermentescibles et des déchets verts.

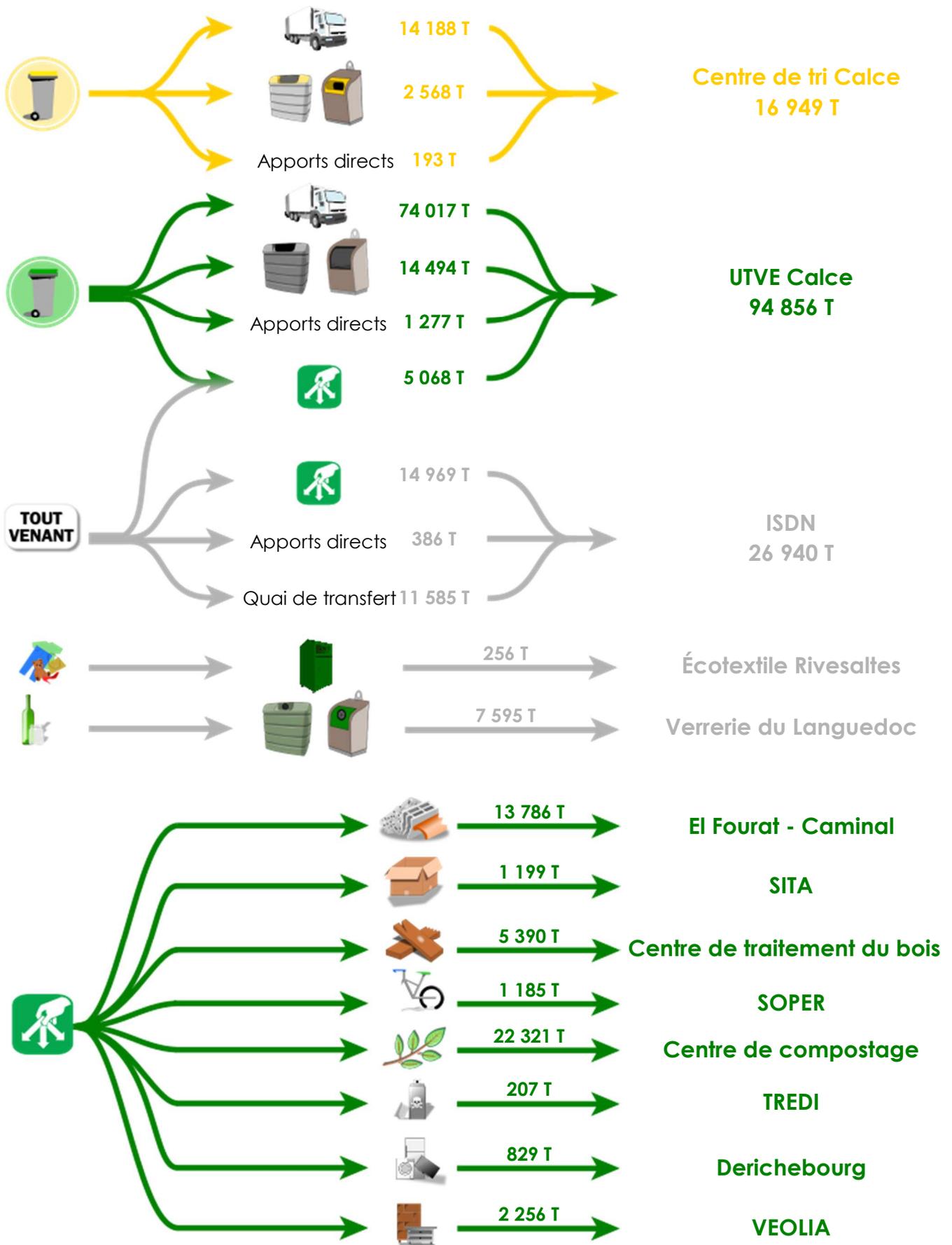
PMM gère le traitement des autres déchets collectés sur son territoire : gravats, DMS, DDS, ferraille, cartons...



Les textiles sont acheminés en France et dans plusieurs pays du monde.

5-TRAITEMENTS DES DÉCHETS

5.2 - CHIFFRES CLÉS



5-TRAITEMENTS DES DÉCHETS

5.2 - CHIFFRES CLÉS, la suite...

Type de traitement		Déchets	2018	2019	2020
INCINÉRATION		OMR	89 485	88 756	88 511
		Apports directs OMR	1 654	1 467	1 277
		Encombrants	5 509	4 658	5 068
		TOTAL INCINÉRATION	96 648	94 871	94 856
ENFOUISSEMENT		Encombrants			14 969
		Apports directs EMR	23 241	24 795	386
		Quai de transfert			11 585
		TOTAL ENFOUISSEMENT	23 241	24 795	26 940
VALORISATION	RECYCLAGE	EMR	16 628	16 887	16 756
		Apports directs EMR		250	193
		Verre	7 308	7 550	7 595
		Papier/cartons	1 056	1 176	1 199
		Bois	5 110	5 037	5 390
		Ferraille	859	995	1 185
		Textiles	457	457	256
		Meubles	1 425	2 157	2 259
		D3E	793	827	829
		TOTAL RECYCLAGE	33 636	35 086	35 661
	VALORISATION MATIÈRE	Gravats	11 398	12 904	13 786
	COMPOSTAGE	Déchets verts	16 877	16 076	22 321
		TOTAL VALORISATION	61 911	64 066	71 768
ÉLIMINATION	DDS	109	149	207	
TOTAL			181 909	183 881	193 771



- 6 -

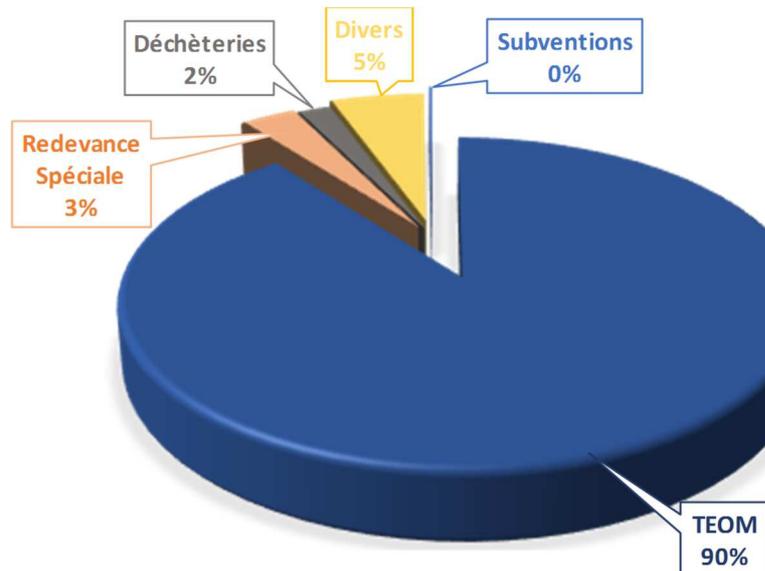
FINANCES

La compétence « Valorisation des Déchets et de l'Espace Public » fait l'objet d'un budget annexe (BA 06).

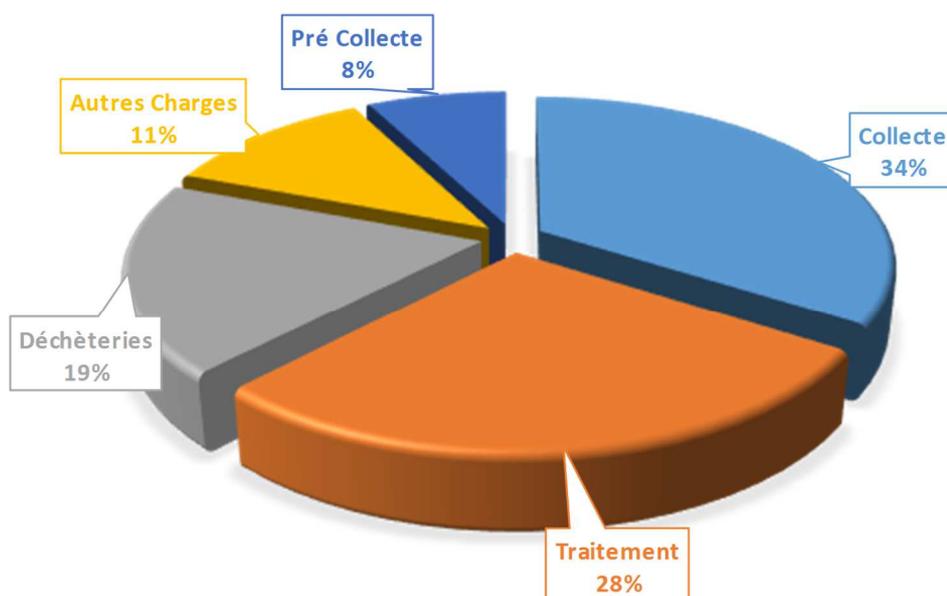
Les informations financières, des sections de fonctionnement et d'investissement présentées ci-après, proviennent du Compte Administratif 2020.

6.1 - FONCTIONNEMENT

RECETTES : 48 456 535 €



DÉPENSES : 47 873 466 €



6.2 - INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT en € TTC		
PRÉ COLLECTE	Acquisitions de bacs	502 122 €
	Acquisitions de BAV	71 124 €
	Achat de CAP	684 482 €
	Acquisitions de CE, logettes et cache conteneurs	133 028 €
	Travaux de Génie Civil	190 425 €
COLLECTE	Acquisitions et réfections de véhicules	1 392 533 €
	Aire de lavage CTC Saint-Hippolyte & travaux photovoltaïques CTC Saint-Estève	73 527 €
DÉCHÈTERIES	Travaux divers Déchèteries	280 918 €
AUTRES DÉPENSES		396 178 €
TOTAL		3 724 357 €



Colonne Aérienne de Proximité (DMR)

6.3 - COÛTS ANALYTIQUES ISSUS DE LA « MATRICE DES COÛTS »

La matrice des coûts est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets (ADEME).

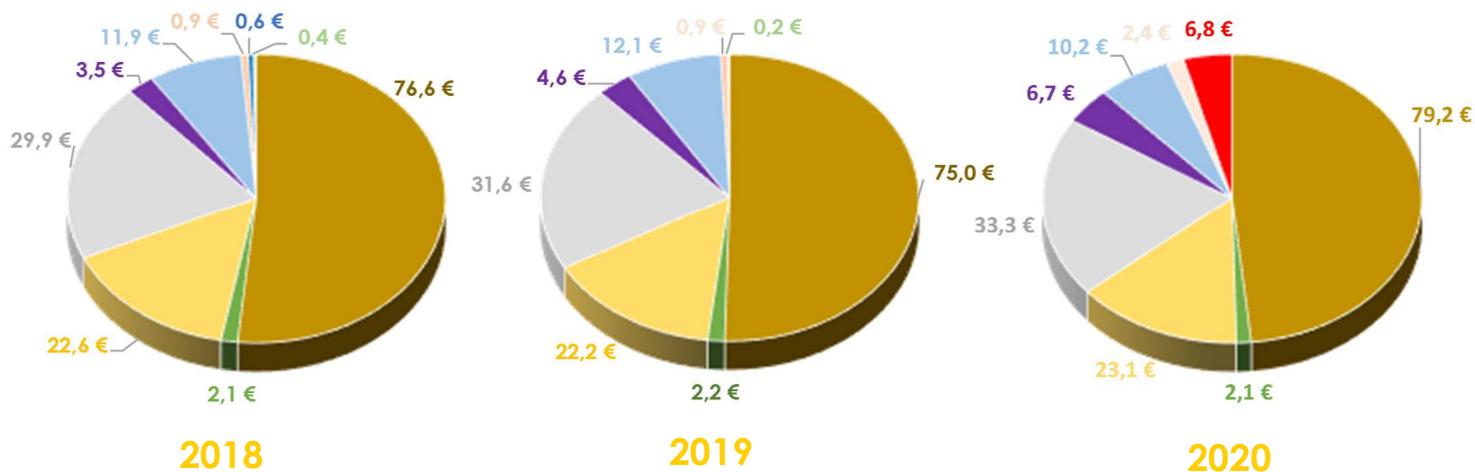
Les règles de calcul des principaux coûts :

- Coût complet = somme des charges
- Coût aidé HT = somme des charges – somme des produits
- Coût aidé TTC = coût aidé HT + montant TVA acquittée

➔ COÛTS AIDÉS EN € HT

	2019	2020
Charges de structure	2 278 349 €	2 107 248 €
Communication	271 652 €	225 427 €
TOTAL Charges Fonctionnelles	2 550 001 €	2 332 675 €
Prévention	172 473 €	227 628 €
Pré-collecte	3 197 908 €	3 875 147 €
Collecte	16 683 647 €	16 975 739 €
Transfert/Transport et Traitement	5 583 840 €	6 514 795 €
TOTAL Charges Techniques	25 637 868 €	27 593 309 €
Prestations Syndicat de Traitement	12 477 859 €	13 256 804 €
Contribution pour accès à une déchèterie hors	0 €	89 839 €
TOTAL Charges HT	40 665 728 €	43 272 627 €
Ventes de produits et d'énergie	15 192 €	82 422 €
Prestations à des tiers	52 432 €	35 210 €
Autres produits	80 237 €	72 803 €
TOTAL Produits Industriels	147 861 €	190 435 €
TOTAL Tous Soutiens des Sociétés Agréées	144 639 €	141 550 €
Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	161 218 €	163 561 €
Subventions de fonctionnement	0 €	0 €
Aides à l'emploi	435 €	0 €
TOTAL Aides	161 652 €	163 561 €
TOTAL Produits	454 153 €	495 545 €
Coûts Aidés HT	40 211 575 €	42 777 081 €
Montant de la TVA acquittée	940 743 €	874 881 €
Coûts Aidés TTC	41 152 318 €	43 651 962 €

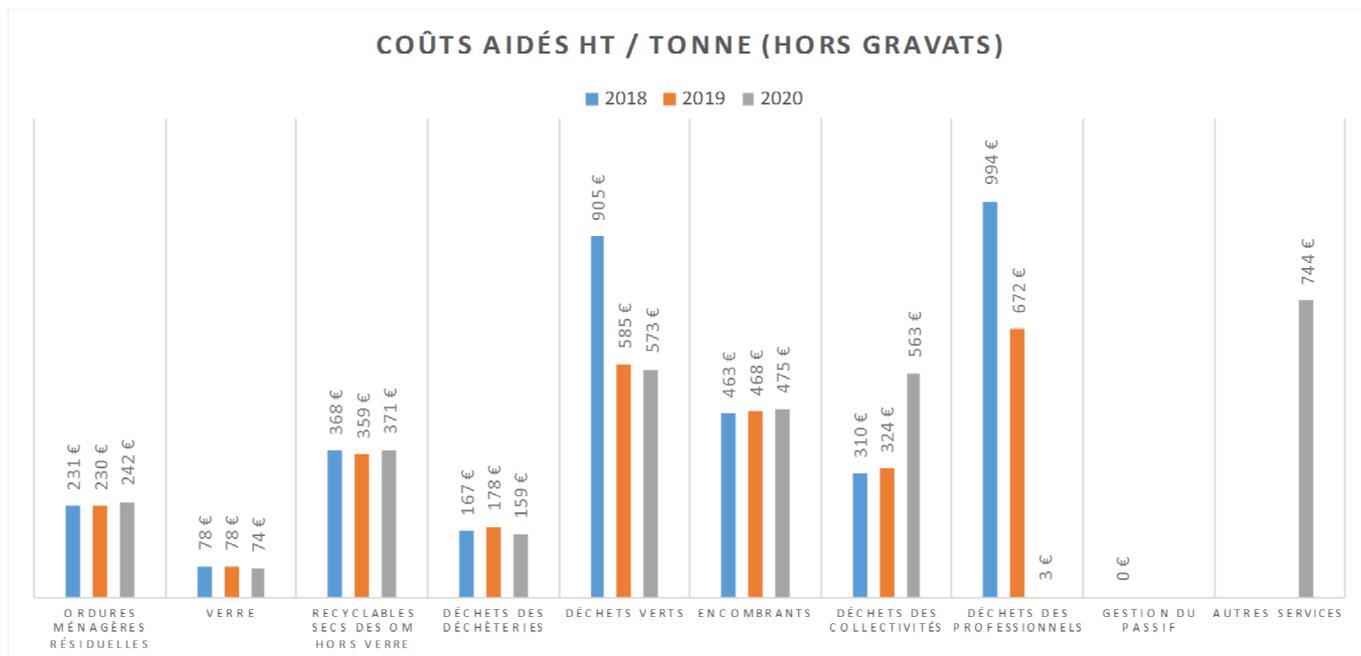
COÛTS AIDÉS EN € HT PAR HABITANT



LEGENDE



COÛTS AIDÉS EN € HT PAR TONNE (HORS GRAVATS)



- 7 -

ANNEXES

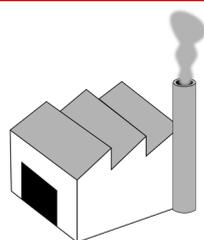
7.1 - MONTANTS EN € TTC DES PRINCIPALES PRESTATIONS ANNEXES

PRESTATIONS EXTERNALISÉES	MONTANTS TTC
Pré collecte	1 237 165 €
Collecte	1 383 540 €
Déchèteries	3 422 369 €
TOTAL	6 043 074 €

7.2 - DÉTAILS DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION

	FLUX	TIERS	MONTANTS
FERRAILLE		DERICHEBOURG LA CATALANE DE RÉCUPÉRATION	62 977 €
CARTONS		SUEZ	15 164 €
BACS ROULANTS ENDOMMAGÉS		DERICHEBOURG PURFER	2 097 €
HUILES ALIMENTAIRES BATTERIES		TRIADIS SERVICES	2 184 €
D3E		SYDE TOM66	60 389 €
DDS		SYDE TOM66	0 €
DEA		SYDE TOM66	0 €
		TOTAL	142 811 €

7.3 - COÛTS DE PRISE EN CHARGE DES DMA (SYDETOM 66)



150 €/T

Coût de l'incinération et d'accès au quai de transfert



105 €/T

Coût de l'enfouissement

Les coûts d'incinération ont augmenté de 8,5% et ceux d'enfouissement de 10,5% entre 2019 et 2020.

7.4 - MODALITÉS D'APPLICATION DE LA TARIFICATION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIES

Les apports des professionnels sont facturés suivant le flux concerné dès le 1er kg ou le 1er apport.

Les apports des particuliers, quant à eux, sont facturés au-delà de 1 200 kg par trimestre ou à partir de 4 apports par mois.

TARIFS AU POIDS

Déchets non triés (encombrants)	Gravats	Papiers Cartons	Déchets verts	Ferraille	Huiles alimentaires	Eco Mobilier	Bois	Déchets dangereux spécifiques
156,44 €/t (+ 0 %)	31,68 €/t (+ 1,2 %)	73,76 €/t (+ 1,2 %)	79,83 €/t (+1,2 %)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	74,53 €/t (+ 1,2 %)	568,80 €/t (+ 1,2 %)

TARIFS AU VOLUME

	Déchets non triés (encombrants)	Gravats	Papiers Cartons	Déchets verts	Ferraille	Huiles alimentaires	Eco Mobilier	Bois	Déchets dangereux spécifiques
De 0 à 0,8 m³	19,17 € (+ 0 %)	24,33 € (+ 1,2 %)	Gratuit	25,02 € (+ 2 %)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	11,16 € (+ 1,2 %)	12,06 € (+ 1,2 %)
De 0,8 à 1,5 m³	38,35 € (+ 0 %)	29,40 € (+ 1,2 %)						30,59 € (+ 1,2 %)	60,34 € (+ 1,2 %)
De 1,5 m³ à 3 m³	76,68 € (+ 0 %)	58,29 € (+ 1,2 %)	20,28 € (+ 1,2 %)	45,11 € (+ 1,2 %)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	38,88 € (+ 1,2 %)	120,67 € (+ 1,2 %)
De 3 à 4 m³	95,96 € (+ 0 %)	77,30 € (+ 1,2 %)	20,28 € (+ 1,2 %)					51,22 € (+ 1,2 %)	241,33 € (+ 1,2 %)
Au-delà de									

7.5 - REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale est facturée auprès des professionnels à partir du 1er litre pour toutes les propriétés exonérées de TEOM (bâtiments publics, usines, ...) et, au-delà de 2 000 litres, déduction faite de la TEOM perçue, pour les déchets non ménagers (non issus des ménages).

TARIFS 2020				
PROGRESSIVITÉ DES COÛTS FACTURÉS EN FONCTION DES LITRAGES COLLECTÉS				
Tranches de litrages hebdomadaires collectés	Déchets non recyclables (Prix au litre)	Δ n-1	Déchets recyclables (Prix au litre)	Δ n-1
De 1 à 3 000 litres	0,92 €	+ 0 %	0,46 €	+ 0 %
De 3 001 à 6 000 litres	1,15 €	+ 0 %	0,58 €	+ 0 %
De 6 001 à 9 000 litres	1,44 €	+ 0 %	0,72 €	+ 0 %
De 9 001 à 12 000 litres	1,79 €	+ 0 %	0,90 €	+ 0 %
De 12 001 à 15 000 litres	2,15 €	+ 0 %	1,08 €	+ 0 %
De 15 001 à 18 000 litres	2,58 €	+ 0 %	1,30 €	+ 0 %
Plus de 18 000 litres	3,10 €	+ 0 %	1,55 €	+ 0 %

La tarification a été adaptée à l'activité saisonnière des campings : 56,79 € par emplacement pour les établissements ouverts jusqu'à 27 semaines /an et majorée à +15 % pour ceux dépassant ce seuil temporel.

Perpignan Méditerranée Métropole

PERPINYÀ MEDITERRÀNIA | METRÒPOLI

